

Compte Rendu Assemblée Générale de D'Ain mur à l'autre

23 juin 2023

22 présents + Pascal GUERIN, représentant de la mairie + 3 pouvoirs

Début de l'AG à 19h20

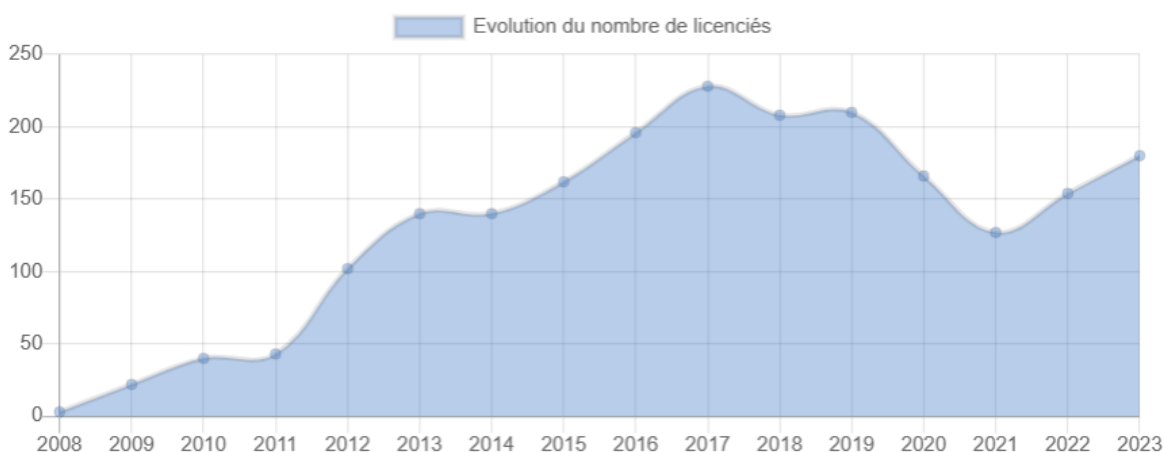
Ordre du jour

1. Rapport moral et d'activité
2. Retour de la commission escalade
3. Retour de la commission canyoning
4. Vote du rapport moral d'activité
5. Modification du règlement intérieur soumis au vote et vote
6. Rapport financier
7. Projets
8. Renouvellement des organes exécutifs et vote

1. RAPPORT MORAL

Grosse augmentation de licenciés (14,5%) => 180 adhérents, +5% de femmes et +15,5% de jeunes filles

Saison : 2023	Homme	Femme	Total
Licence(s) Adulte	52	33	85
Licence(s) Jeune	17	47	64
Licence(s) Famille adulte	19	10	29
Licence(s) Famille jeune	0	2	2
TOTAL	88	92	180
dont option ski de piste	17	9	26
dont option slackline et highline	0	0	0
dont option VTT	3	0	3
dont option trail	0	0	0
nombre de licence(s) decouverte			25



Actions de la saison :

- Organisation du forum des associations
- Téléthon
- Weekend club à Luc en Diois : un beau succès : 54 personnes
- Lien avec nos partenaires : CT & mairie
- Recherche de sponsors (Merci à Vincent BELLOIR et Sylvain FRANCHET)
 - Partenariat avec Intermarché (t-shirts)
 - Demande de subventions (rejetée) pour achat de prises neuves, mais le dialogue a été entamé avec la mairie pour achat nouvelles prises
- Demande d'aménagement du local de stockage qui n'a pas abouti pour des raisons pratiques ; la mairie nous a en revanche mis à disposition un local box en bas de la salle (merci à Stéphane GAGET).
- Refonte du règlement intérieur et règles d'encadrement avec l'aide des commissions.

Communication chez Damala : meilleure visibilité interne et externe grâce à :

- Nouveau site Web par Sylvain F + Vincent B, présentant un contenu actualisé
- Tableau à craie dans la SAE permettant d'informer régulièrement les actualités
- Affichages en SAE grâce à Sylvain F
- Publications Facebook

Retour sur les encadrants et présentation

2. BILAN DE LA COMMISSION ESCALADE

- Membres 2022-2023 : Sylvain L, Vincent B, Hélène S, Frédéric M, Rémy A, Geoffrey H, Gregoire S, Lisa LM.
- 4 réunions en présentiel

2.1. Mise à jour des règles d'encadrement

Mises à jour pour l'escalade et consultable sur le Drive

<https://drive.google.com/file/d/1CB8R671oZR1YStBRUId5SBnCral1ZORV/view>

2.2. Inciter les initiateurs à faire passer les passeports FFME

- SAE : 1 nouvel initiateur
- SNE : 2 candidats pour 2023/24. Le règlement actuel nous permet de faire les sorties « classiques » proposées par le club

Passeports adultes : 6 oranges et 3 jaunes validés

Passeports enfants : prévus le 24/06/23 (20 participants attendus)

2.3. Gérer la partie compétition

- Mise à blanc du mur pré-compét : participants – nombreux qu'en 2022
- Ouvertures de voies:
 - 2 BE et une dizaine adhérents (vidéo dispo sur le forum). Liste d'ouvriers dispo dans le Drive.
 - Budget Club important (1250 €)
- Organisation :
 - Echanges avec le CT01 consolidés
 - Utilisation Trello / Traçabilité
 - Class'Cîme n'est plus utilisé. Mise au point d'un fichier Excel ad hoc par Lolo et Jacques. A pérenniser en attendant l'outil fiable de la FFME.

Participation : 110 compétiteurs, dont 8 DAMALA et beaucoup de bons moments

Bilan financier positif + 520 €

Du sondage sur la compétition d'avril 2024, il est difficile d'obtenir une décision de renouvellement de la compétition, cette décision sera donc prise par la prochaine commission. Les difficultés et points forts ont cependant été compilés :

Les difficultés rencontrées	Les points forts
- Organisation tendue sur 1 semaine cause collègue entre le démontage et la remise à neuf du mur - Monopolisation des membres de la commission escalade et du bureau avec son lot de tensions, imprévus,... - Logiciel Classim obsolète et pas de solution proposée par le Comité Territorial - Pas d'équipe de monteurs pour les voies et donc coût important pour le montage - Manque de bras pour démonter le mur en 2023 - Logistique importante à mettre en place (tables chaises banc buvette tapis etc ...) - Seulement 5 Damaliens compétiteurs en 2023	- 110 compétiteurs pour 2023 sur un dimanche de Pâques - Événement fédérateur du club - Manifestation appréciée par les autres clubs venus de tous le département de l'Ain - Visibilité vis à vis du Comité technique territoriale - Visibilité au niveau presse et Mairie - Plus de 19 bénévoles le jour J mobilisés en 2023 un dimanche de pâques - Prise en charge partielle de 400€ du montage des voies par le Comité Territorial sur le coût de 1200€ - Buvette pas cher et de bonnes crêpes - Bénéfices de 520€ en 2023 - Un renouvellement assuré de toutes les voies du mur.

2.4. Proposer des événements orientés escalade

- Damhalloween
- Téléthon : Challenge Everest réussi !!
- DamaNoël
- Echange avec CPEAVV
- Reprise des Sorties falaises début juin 23, les jeudis soir
- Partenariats :
 - Bloc Session Beynost : non reconduit, pour donner suite au sondage (tarifs peu intéressants)
 - BBOOutdoor Meximieux reconduit :
 - Pack débutant (attention aux délais)
 - Remise club, remise adhérent
- Nouveau créneau enfants 8-11 ans
- Utilisation Nacelle : formation 3j requise, très chère...
- Subvention mairie : pas possible pour 2023

2.5. Gérer le matériel

- Classeur EPI et mode d'emploi à jour // fiches numérisées dans le Google Drive avec fichier de suivi global
- Nouvelle nomenclature de matériel
- Formation gestionnaire EPI : 4 membres validés Hélène, Phil, Vincent et Steph

2.6. Proposition d'orientations pour la commission en 2023-2024

- 2 Formations SNE à prévoir : Probablement une seule la saison prochaine pour Vincent Belloir.
- Subventions : relance mairie ou département via un projet club
- Compétition : Attente fiabilisation logiciel MyCOMPET,
- Poursuivre les échanges ponctuels inter-club (type CPEAVV)
- Sortie Arnas, Doua
- Nommer un nouveau référent EPI

3. BILAN DE LA COMMISSION CANYON

30 août : rendez-vous pour le déménagement des combinaisons et du matériel canyoning vers le local prêté par la mairie ! Et la bande de peinture de sécurité qui sera faite sur le mur à ce moment-là.

3.1. Sorties Canyon

- 23 sorties canyons proposées pour les membres du club (16 en 2022) dont :
 - 20 sorties ouvertes à tous dont 3 pour les enfants (13 en 2022)
 - 2 sorties pour les autonomes Damalo 1 min (Pères Noël/ crêpes carnaval) Damhalloween annulé cause météo
 - 1 sortie en SAE dédiée à des canyons dit « de formations à l'équipement »
 - 43 membres y ont participé (26 en 2022)
 - 8 encadrants (10 en 2022)
 - 12 Canyons différents parcourus (Rhéby /Malin /Chaley /Rio Sourd/ Betton /Vezeronce/ trefond/ Pernaz /Cuves du Buizin /Fatérieu /Noire Fontaine / Ecouges) (6 en 2022)
- 3 sorties hors club (collègues et amis) et 6 sorties mixtes (HC et club) (4 en 2022)

3.2. La formation en canyon

- Diplôme initiateur FFS pour Nathalie B et Laurent D
- Passage au DAMALO3 pour Philippe S (objectif initiateur en 2023)
- Passage au DAMALO3 et SFP1 (formation perso) pour Stéphane G (objectif initiateur en 2023)
- Initiation au canyoning pour 13 membres DAMALA cette année qui ont pu découvrir cette activité

3.3. Travaux de la commission

6 membres à la commission (Nathalie, Lionel, Joël, Philippe, Jean-Baptiste, Stéphane)

- 2 réunions en présentiels
- 1 réunion à la SAE pour inventaire des armoires
- Gestion du matériel
- Gestion des EPI
- Rachat de matériel, combinaisons et cordes
- Réparation des néoprènes

3.4. Investissements

- 8 Mousquetons (spéciaux pour OKA)
- 3 cordes de 45 et 55
- 3 paires de gants XXL
- 2 gants XL
- 3 sifflets
- 4 baudriers complets
- 7 casques
- 1 long john

Ces investissements ont permis de faire deux sorties de 8 personnes en simultan   (WEEK END DAMALA)

3.5. Modifications des r  gles d'encadrement en canyon

<https://drive.google.com/file/d/1FN8gaPRs1sMb87hvSRYHxh0Z7VXdYVdT/view?usp=sharing>

3.6. Pistes des projets pour la saison 2023/2024

- R  it  ration des sorties DAMHALLOWEEN / PERES NO  LS / NOUVEL AN / CARNAVAL
- Mont  e en comp  tence des d  butants vers DAMALO 1, des DAMALO 1 vers le D2 et des D2 vers le D3.
- Stage initiateur pour Phil et St  phane en juillet
- Am  nagement du local pour le mat  riel (on cherche des   tag  res)

4. VOTE DU RAPPORT MORAL

Adoption    l'unanimit   des pr  sents + pouvoirs

5. MODIFICATION DU R  GLEMENT INT  RIEUR SOUMIS AU VOTE ET VOTE

5.1. EPI des membres autonomes en mat  riel

Les membres autonomes en mat  riel sont ceux qui, dans le cadre des s  ances    la SAE et/ou des sorties, utilisent leurs propres   quipements de Protection Individuel (EPI). Le mat  riel minimum n  cessaire pour   tre consid  r   et accept   par l'association est d  crit dans l'article 1. ~~Pour   tre d  clar   autonome en mat  riel, en d  but de saison, le mat  riel sera contr  l   avec le membre par un encadrant du club habilit      le faire.~~ **En d  but de saison le mat  riel sera contr  l   par l'adh  rent sous le contr  le d'une personne habilit  e (initiateur ou gestionnaire EPI) qui le formera (ou lui fera un rappel) sur les points de contr  les de ses EPI et de la gestion de ceux-ci.** Si le mat  riel est consid  r   comme conforme, un scell   sera appos   par l'initiateur ou le gestionnaire EPI sur le mat  riel contr  l  . Dans le cas contraire, le membre ne pourra pas pratiquer l'activit   concern  e le mat  riel non conforme, que ce soit    la SAE ou en ext  rieur. Il pourra alors soit emprunter le mat  riel du club moyennant la cotisation correspondante, ou se repr  senter avec un EPI conforme lors des s  ances suivantes. Pour autant, **il est rappel   que l'adh  rent est le seul responsable de son mat  riel et de ses EPI.** Le club ne devient pas responsable du suivi des EPI personnels, et le membre s'engage    les stocker, les entretenir et les contr  ler r  guli  rement (au moins avant et apr  s chaque s  ance et/ou sortie) comme d  crit dans la notice du fabricant et en respectant les pr  conisations de la f  d  ration    laquelle l'association est affili  e.

Les encadrants sont responsables de leur propre EPI et s'engagent    le contr  ler r  guli  rement.

5.2. Modification des tarifs

Disparition de la possibilit   d'organisation pour des sorties Canyon hors club « mon  tis  es », car en concurrence avec le secteur marchand des DE.

5.3. Pr  t du mat  riel pour des sorties    caract  re priv  

Pour des notions de responsabilit   et de s  curit   le mat  riel ne sera pr  t   ~~qu'   un nombre restreint de personnes.~~ **qu'aux personnes habilit  es (initiateur et/ou gestionnaire EPI).** Pour b  n  ficier du pr  t de mat  riel, l'encadrant devra au pr  alable avoir assur   35 h d'encadrement (ou de co-encadrement) la saison pr  c  dente.

L'emprunt devra   tre raisonnable (1    2   quipements) et 2 fois maximum par saison d'encadrement.

Afin de permettre la formation de nouveaux cadres, le mat  riel pouvant   tre emprunt   :

- pour le mat  riel via-ferrata et escalade : encadrants niveau DAMALA 3 escalade minimum, en cours de formation initiateur (avec partie th  orique acquise).
- pour le mat  riel de canyon : encadrants de niveau DAMALO 3 canyon minimum, en cours de formation initiateur canyon ou ayant   t   sensibilis      la gestion des EPI (formation gestionnaire EPI de la FFME ou initiateur SAE ou escalade).

Adoption    l'unanimit  

6. RAPPORT FINANCIER ET VOTE

Résultat saison 2022 -2023		Recettes	Dépenses
Cotisations	Affiliation	-	0,00 €
	FFME (licences + part comités)	17 931,49 €	10 491,50 €
	Encadrement saison	-	1 330,00 €
		72,00 €	72,00 €
	Assurance journalière FFME		
Banque	Frais bancaires	84,69 €	86,40 €
Assurances	Groupama	-	160,38 €
Com. Matériel	Matériel	-	118,00 €
Com. Communication		-	-
Com. Canyon	Matériel	-	918,00 €
Com. Escalade	Matériel	-	1 463,00 €
	Renouvellement cordes	571,20 €	1 142,40 €
Prestation Diverses	Participants canyon HC	498,00 €	84,00 €
	Coupe de l'Ain 2023	2 280,84 €	1 761,22 €
	Sponsors	1 300,00 €	-
	Téléthon	450,00 €	450,00 €
Formation	Recyclage Init SAE	-	-
	Initiale Init SAE	150,00 €	370,00 €
	Init canyon	-	939,32 €
Fonctionnement	Frais Généraux	-	309,00 €
	Textile/équipement	449,50 €	1 625,04 €
Total exercice :		23 787,72 €	21 320,26 €
Solde exercice =			2 467,46 €

Solde sur Compte CE = 4 381,81 €	au 23/06/23
Solde sur livret CE = 6 159,26 €	au 23/06/23
Solde sur Compte CA = 1 200,00 €	

Affectation de ce budget :		2972			
	Fixe	Variable	Total	utilisé	reste
Commission matérielle (aménagement du local) :		5%	149 €	118 €	30 €
Commission ESCALADE :		60%	1 783 €	1 463 €	320 €
Commission CANYON :		35%	1 040 €	918 €	122 €
Commission COMMUNICATION :		0%	0 €		0 €
Total :		0 €	2 972 €	2 499 €	473 €

Formation Init SAE - 25/09/22 au 03/10/22						Remboursement	A payer à chaque AG		
			Facture	Demande faite au CT	Part CT récupérée ?	Part CT	1/3	2/3	3/3
Sylvain	Franchet	300,00 €	Oui	Oui	Oui	150,00 €	50 €	50 €	50 à payer
Lisa	Pivier	300,00 €	Oui	Oui	Oui	150,00 €	50 €	50 €	50 à payer
	Total :	600,00 €							
Formation Init SAE - 19/11/22 au 04/12/22						Remboursement	A payer à chaque AG		
			Facture	Demande faite au CT	Part CT récupérée ?	Part CT	1/3	2/3	3/3
Antoine	Oudry	300,00 €	Oui	Oui	Oui	150,00 €	50 €	50 à payer	50 à payer
	Total :	300,00 €							
Formation Init Canyon FFS - du 10 au 16 juillet 2022					Remboursement	A payer à chaque AG			
		Coût formation	Frais	Facture	1/3 - 2022	2/3	3/3		
Nathalie	Belamie	595,00 €	73,00 €	Oui	271,33 €	198,33 €	198,33 €		
Laurent	Derue	595,00 €	73,00 €	Oui	271,33 €	198,33 €	198,33 €		
	Total :	1 190,00 €	146,00 €						

Adoption par 22 présents + 3 pouvoir, 1 abstention

7. Projets

- Renouvellement des manifestations (Damhalloween, téléthon, canyon & grimpe des Pères & Mères Noël, Pâques, Carnaval...) sous l'impulsion des commissions
- Compétition ?
- Week-end club ?
- Installation du local (mercredi 30 août pour rappel)
- Montée en compétences de nos membres
- Recherche de sponsors et/ou de partenaires
- Mise en place d'une « bande de sécurité » horizontale limitant la hauteur en n'étant pas assuré
- Renouvellement des prises vieillissantes
- Section spéléo ? nécessitera une affiliation FFS + mise en place de règles d'encadrement + achat de matériel à étudier

8. Renouvellement des organes exécutifs et vote

2 sortants conformément aux statuts de l'association :

Laurent Derue (démission) et Vincent Belloir (candidat à sa réélection)

Les autres membres se représentent, pas de nouveaux candidats

Vote du nouveau bureau à l'unanimité.

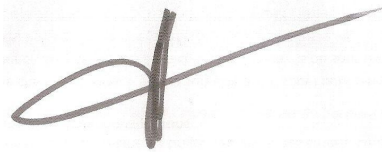
Nouveau bureau élu :

- Présidente : Nathalie Belamie
- Président adjoint : Vincent Belloir
- Trésorier : Stéphane Gaget
- Trésorière Adjointe : Hélène Serrat
- Secrétaire : Sylvain Lassablière

Clôture de l'AG à 21h15

Signature de la Présidente

Mme Belamie

A handwritten signature in dark ink, featuring a large, stylized loop and a long, sweeping horizontal stroke extending to the right.

Signature du secrétaire

M Lassablière